

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 13 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Maire-Adjointe.

Étaient présents : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élis DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL MM. Frédéric VAILLANT, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Karim CHALABI, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : MM. Pierre BIBOLLET, Maire, Pierre LESTAS, Maire-Adjoint, Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane FAURE-HUDRY, Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 28 février 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Présents et représentés : 24

Secrétaire : Mme Chantal PASSET, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==0000==--

N° 2025/024 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024

Il est présenté les résultats de l'exercice 2024 détaillés comme suit :

TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DES RESULTATS 2024	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats 2023		1 274 616,56 €			0,00 €	1 274 616,56 €
Affectation du résultat		180 320,12 €		0,00 €	0,00 €	180 320,12 €
Opérations de l'exercice	1 719 341,09 €	871 408,96 €	871 893,38 €	1 023 810,68 €	2 591 234,47 €	1 895 219,64 €
TOTAUX	1 719 341,09 €	2 326 345,64 €	871 893,38 €	1 023 810,68 €	2 591 234,47 €	3 350 156,32 €
<i>Résultats de clôture 2024</i>		607 004,55 €		151 917,30 €		758 921,85 €
Restes à réaliser	924 437,10 €	120 000,00 €			924 437,10 €	120 000,00 €
TOTAUX CUMULÉS	2 643 778,19 €	2 446 345,64 €	871 893,38 €	1 023 810,68 €	3 515 671,57 €	3 470 156,32 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		-197 432,55 €		151 917,30 €		-45 515,25 €

M. le Maire se retire de la salle consulaire et la séance est placée sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

.../...

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe Eau Potable, après s'être fait présenter le budget Primitif et les dépenses modificatives de l'exercice concerné, donne acte de la présentation faite du compte administratif ci-dessus.

Mme Michèle FAVRE D'ANNE invite les membres du Conseil Municipal qui le souhaitent à s'exprimer.

En l'absence de remarque, Mme Michèle FAVRE D'ANNE propose l'adoption du compte administratif 2024 du budget annexe Eau Potable.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **VOTE** le compte Administratif 2024 du budget annexe Eau Potable.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 14 mars 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Chantal PASSET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 20 MARS 2025 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 21 MARS 2025

THÔNES, le 21 MARS 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

